vivapolis
La créativité française pour la ville

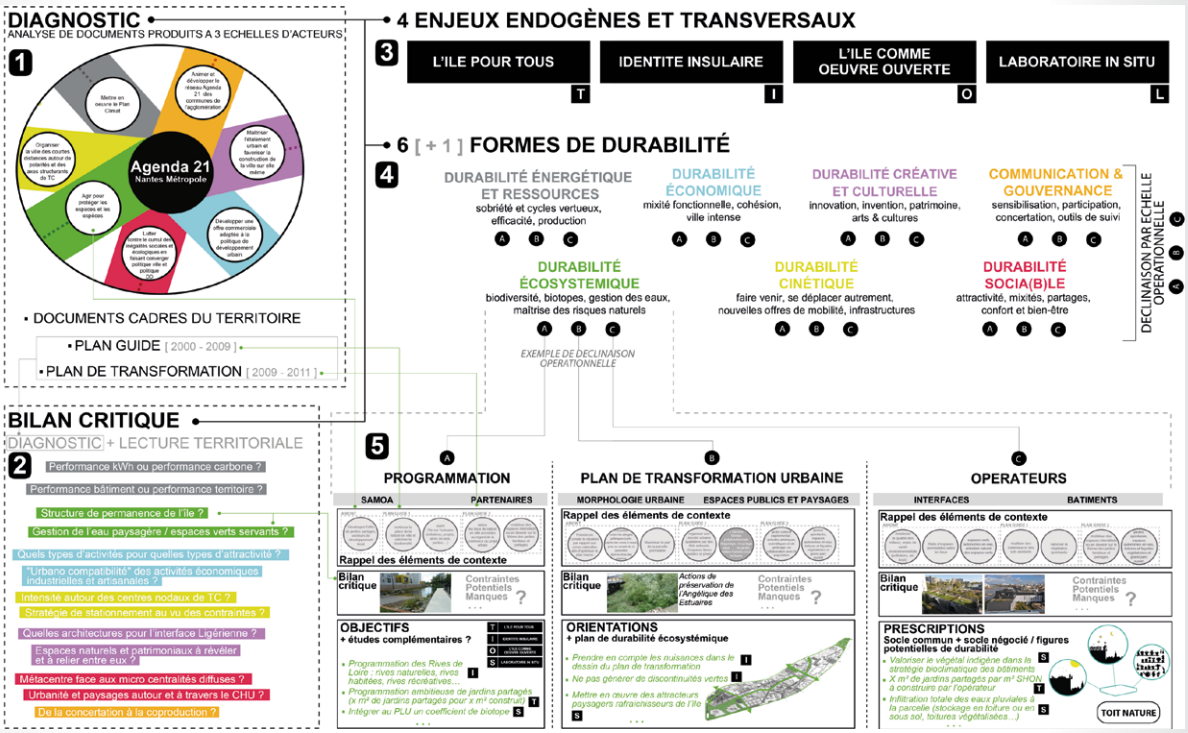

LABORATOIRE INSULAIRE

AMO DD : RÉDACTION D'UNE CHARTE SPÉCIFIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ÎLE DE NANTES

Deuxième phase d'aménagement de l'Ile de Nantes. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en Développement Durable : rédaction d'une charte spécifique de développement durable, élaboration d'une méthodologie de prescription négociée basée sur des figures de conception ou « figures de durabilité » en vue d'assurer la continuité de la réflexion déjà entreprise lors du Plan Guide 1 d'Alexandre Chemetoff.

ACTEURS CONCERNÉS

▶ **Pour la rédaction de la Charte :**

- Maîtrise d'ouvrage SAMOA
- Urbanistes mandataires : Marcel Smets + UAPS

▶ **Pour la conception et l'organisation des ateliers :**

- Maîtrise d'ouvrage SAMOA
- AMO : Franck Boutté Consultants

INNOVATIONS DÉPLOYÉES

▶ Le mode de prescription en matière de développement durable à l'échelle de l'opération fait l'objet d'une approche négociée.

▶ Le CPE DD agit ainsi comme un premier cadre de prescriptions, cadre non figé, destiné à évoluer au gré du projet selon les opportunités et contraintes qui seront révélés, selon les aspirations des futurs occupants, selon le parti pris architectural, paysagers et technique qui sera énoncé au stade concours. Cette méthode est destinée à faire des enjeux environnementaux non pas des contraintes qui s'imposent à l'opération mais d'avantage, des éléments de projets intégrés et partagés. L'assurance de prise en compte des exigences de développement durable est permise par un suivi, réalisé par la maîtrise d'ouvrage et son AMO.

THÈMES DES ATELIERS DE CONCERTATION

- → Approvisionnement énergétique en lien avec les enjeux de la Smartcity
- → Gestion alternative des eaux pluviales, ambiances paysagères, biodiversité
- → Gestion alternative des déchets
- → Mobilité alternative et le stationnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

▶ La méthode se structure autour d'exigences obligatoires et d'exigences négociées. La spécificité de la méthode de prescription réside aussi dans la proposition d'une singularité spécifique, prenant la forme d'une figure de durabilité potentielle. Les figures de durabilités potentielles sont des traductions concrètes des ambitions de développement durable. A l'inverse des prescriptions des socles de base et négocié, elles sont transversales et résolvent des problématiques élargies. Elles sont en lien avec les prescriptions, elles sont en quelque sorte la « mise en musique » de celle-ci ; chaque figure allume plusieurs prescriptions, dans une logique de transversalité. En ce sens, pour les concepteurs, faire le choix de retenir une ou plusieurs figures, c'est déjà commencer à hiérarchiser les attentes facultatives qui seront développées dans le projet.

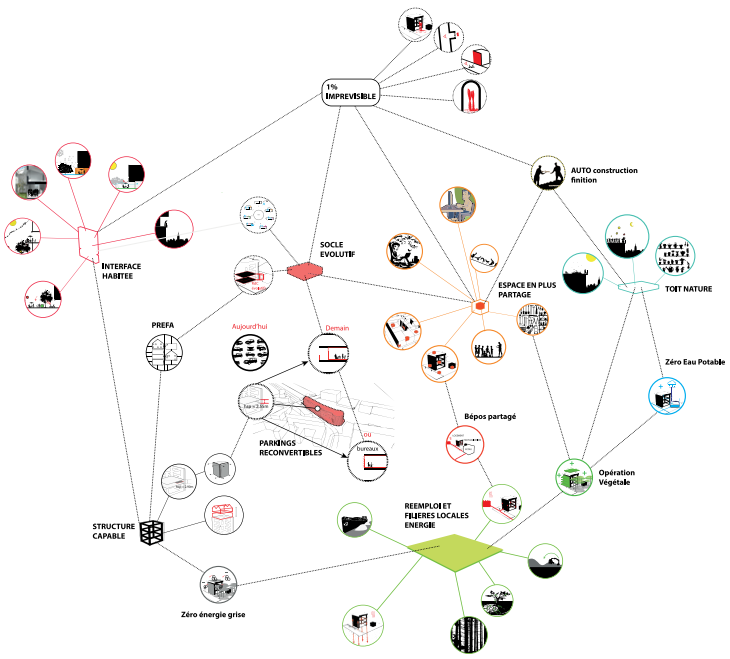

RÉSULTATS OBTENUS

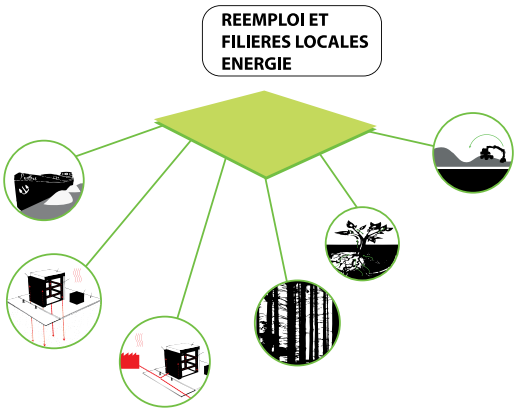

/// Pour mettre en œuvre les prescriptions ouvertes l'agence Franck Boutté Consultants avec la SAMOA organise et anime plusieurs séries d'ateliers de concertation : d'abord avec les aménageurs, les services gestionnaires (Nantes métropole) et les concessionnaires afin de partager les ambitions et débloquer les verrous entre conception et gestion garantissant la résilience des projets et l'usage responsable des ressources. Dans un second temps, des ateliers entre aménageurs, opérateurs immobiliers et représentants de la société civile vont être organisés afin de présenter et partager les qualités d'usages et les innovations environnementales apportées aux projets. Cette deuxième série d'ateliers permet également de mener des actions de pédagogie dans le but d'impulser des comportements vertueux de la part des futurs habitants en s'assurant de la bonne compréhension des ambitions de projet permettant bien être et cohésion sociale.

/// Label : **Ecocité**

DIMENSION FINANCIÈRE DE L'OPÉRATION

/// Montant : 3,50 €/m²

DONNÉES CLÉS

→ Surface 337 ha

→ Date de projet
- 2013- 2014 Charte
- 2015- 2016 Ateliers de concertations